



# Conseil Municipal

## du 19 Décembre à 18 h 30

**Présidence :** le Maire Madame Aline DESTRI

**Présents :** Jean-Patrick GAYARD, Serge DESTRI, Thierry WISEUR, Jérémy FEURTE, Joël DESFONTAINES

**Absents excusés :** Roxane NEVEUX,

**Absents non excusés :** Mr Gérard LHOMME

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** Aline DESTRI

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 13 Novembre 2025*

### Ordre du jour :

1. Concours illuminations de Noel
2. Travaux cour de la mairie + terrain de pétanques
3. Taxe ordure ménagère maison communale
4. Divers.

## 1. Concours illumination de Noël

Le conseil municipal a défilé dans les Rues de Laversine le 19 décembre à partir de 18h30 pour élire les 3 maisons les mieux illuminées

Village illuminé NOEL :

### concours de la plus belle maison illuminée pour Noël

3<sup>ème</sup> prix : bon cadeau de 30 € attribué à M. KOWALSKI et Mme SPOLMAYEUR

2<sup>ème</sup> prix : bon cadeau de 70 € attribué à M. BRIQUET

1<sup>er</sup> prix : bon cadeau de 100 € attribué à Mme KAZMERZIAK M-C

## 2. Travaux cour de la mairie + terrain de pétanques

**La cour de la mairie** commence sérieusement à se dégrader, des trous se forment à plusieurs endroits nous obligeant à regarder ce que nous pouvons faire. Le mieux serait de refaire la cour complètement.

Plusieurs devis ont été reçus : GENARD d'une valeur 23.000 € H.T.  
RICBOURG , d'une valeur 8366.50 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'est arrêté sur le devis RICBOURG d'un montant H.T. de 8366.50 €.

A la place des gravillons, du grave ciment sera mis en place.

Pour **le terrain de pétanque** :

3 devis ont été reçus :	Daniel MOQUET	7198.00 € H.T.	TERRAIN de 12mx3m int.
	ABTP	12482.00 € H.T.	pas de métrage
	Ets RICBOURG	11946.50 € H.T.	terrain 29m x15m

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'est arrêté sur le devis RICBOURG d'un montant H.T. de 11946.50 €.

Une remise de 5% sera appliquée sur les 2 devis.

⇒ Après recherches, aucune subvention ne sera attribuée

## 3. Taxe ordure ménagère maison communale.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents la refacturation de la taxe ordure ménagère + levées supplémentaires (au-delà des 12 levées acceptées) aux locataires de la maison communale.

## 4. Divers.

Embellissement du village : toujours en cours.

Boîte à livres :

En décembre, mise en place d'une boîte à livres dans la cour de la mairie sous le préau.

Pour tous ceux qui le souhaitent, vous pouvez y déposer vos livres et les faire partager.

⇒ Le principe est simple : déposer vos livres  
emprunter les livres déposés  
les remettre dans la boîte à livres une fois lus  
**Le but étant d'alimenter la boîte à livres pour permettre  
à chacun de découvrir des lectures diverses et variées.**

Mme le Maire et le Conseil comptent sur vous pour que la boîte à livres soit un succès.

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 20h30

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI  
Maire

Jérémy FEURTE  
Maire adjoint

Jean-Patrick GAYARD

Gérard LHOMME  
absent

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Thierry WISEUR

Roxane NEVEUX  
absent